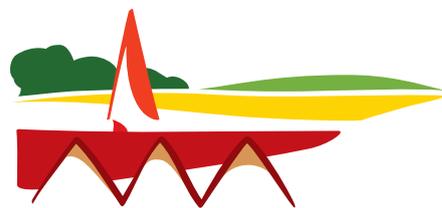


AMBLAINCOURT ■
BÉCHEREAU ■
LE BOIS DIEU ■
LES CREUSETS ■
LE GROS TAILLIS ■
GUIPERREUX ■
HERMERAY-VILLAGE ■
L'ORME ■
LE THEIL ■
LA VILLENEUVE ■

10

à la

Une



JUILLET
2017

N° 11

BULLETIN MUNICIPAL de la commune d'HERMERAY



ZOOM

HERMERAY, COMMUNE SANS PESTICIDE

COMITÉ DES FÊTES

LA BROCANTE 2017

LES TRIPLETTES D'HERMERAY

JEUNESSE

LE MUMO

NATURE

LE CRAPAUDROME 2017

LES AMPHIBIENS SONT EN DANGER

LE MOT DU MAIRE

Chers Hermolitiens,
Chères Hermolitiennes,

Vous avez entre vos mains le numéro 11 de votre bulletin municipal 10 à la Une. Un numéro intitulé « Hermeray sans pesticide ». La candidature d'Hermeray à la charte locale « Zéro phyto dans les espaces communaux » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été validée au Comité Syndical de ce dernier le 3 juillet. En signant cette charte





LE MOT DU MAIRE

2 LE MOT DU MAIRE

3 COMMUNE
Le premier mai

RAMBOUILLET TERRITOIRES
Alerte aux mauvaises pratiques et appel à la vigilance

4 JEUNESSE
Le MUMO

5-7 COMITÉ DES FÊTES
Les triplettes d'Hermeray
La brocante 2017

BRÈVES

8 COMMUNE
Le budget 2017
SITREVA : la carte d'accès en déchèteries devient le pass'déchèterie

9-10 ZOOM
HERMERAY, COMMUNE SANS PESTICIDE
Pourquoi le cimetière n'est plus désherbé

10 SM3R
la réalisation du P.P.R.E avance !

11-12 NATURE
Le bilan du crapaudrome
Les enfants au crapaudrome
Les amphibiens en danger

12 ASSOCIATIONS
Musigraines
Les anciens combattants
Les petites Rainettes
La retraite sportive
Les chouettes ateliers
La MAM
Le club des Rencontres Amicales
La Bibliothèque

16 URBANISME
AGENDA
ÉTAT-CIVIL

la commune s'engage à maintenir l'entretien de tous ses espaces publics sans produit phytosanitaire et antimousse, que ce soit en régie ou en prestation.

Le cimetière est l'espace le plus contraignant pour cette transition sans utilisation de pesticide. Plusieurs réclamations nous sont parvenues en mairie. Nous sommes conscients du désagrément pour certains. Soyons patients pour que la nature reprenne sa place dans notre cimetière pour le bien de tous, et qu'il puisse demeurer un lieu de recueillement mais entretenu différemment.

Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides, en limitant l'installation de la végétation spontanée et des parasites et en choisissant des méthodes alternatives aux pesticides.

Aux élections législatives du mois de juin dernier, **la 10^e circonscription des Yvelines a choisi d'élire Madame Aurore Bergé comme député pour nous représenter à l'assemblée Nationale.** J'en profite pour rendre hommage à Monsieur Jean Frédéric Poisson député sortant pour son dévouement tout au long de sa mandature et souhaiter à notre nouveau député Madame Aurore Bergé bonne chance et beaucoup de réussite pour défendre notre territoire rural. Notre territoire en a besoin.

Nous nous sommes engagés lors des élections municipales de 2014 à maintenir les bases fiscales au même niveau et à ne pas augmenter

les impôts locaux. Les baisses successives des dotations de l'état et l'augmentation vertigineuse du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) ont eu raison de notre engagement. **Les recettes de la commune ont baissé de plus de 110 000 euros depuis le début de notre mandat.** Face à cette dégradation de nos recettes et afin de pouvoir continuer à investir, le conseil Municipal a voté contraint, lors de la séance du 7 avril dernier, une augmentation des taux sur la part communale. Le taux de la taxe d'habitation passe de 5,15 % à 6 % et le taux des taxes foncières passe de 7,95 % à 8,95 %. Je tiens à vous préciser que malgré ces augmentations Hermeray détient toujours les taux les plus bas comparés à ceux des communes voisines (la moyenne 2015 pour les 7 communes des alentours est supérieure à 6,81 % pour la taxe d'habitation et à 9,40 % pour les taxes foncières).

Après le vote du Conseil Municipal d'Hermeray du 30 juin, **le conseil de l'école réuni le 1^{er} juillet en assemblée générale extraordinaire a voté le retour à la semaine de 4 jours.** L'académie de Versailles ayant validé ce choix, le retour à la semaine de 4 jours sera mis en place dès la rentrée de septembre prochain pour notre école.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes vacances.



Jean Ouba

Mairie d'HERMERAY

01 34 83 50 38

mairie@hermeray.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9 h 30 - 12 h

Mercredi : 14 h - 19 h

Vendredi : 9 h 30 - 12 h

Samedi : 9 h 30 - 12 h

M. le maire et les adjoints reçoivent le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

Tous les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la Mairie : www.hermeray.fr

Bulletin municipal de la commune d'HERMERAY

Directeur de la publication : Jean Ouba.

Comité de rédaction : Roland Carlin, Bruno Cart, Frédéric Doubroff, Catherine Lasry-Belin, Evelyne Marchal, Patrice Michon, Jean Ouba.

Conception graphique et mise en page : Catherine Braquart.

Photos : C. Baille, C. Braquart, F. Doubroff, S. Kearsey, C. Lavigne, C. Sageau.

Tirage : 550 exemplaires.

Impression : Imprimerie Copie Services, 61bis rue de la Billardièrre – 28130 HANCHES RCS 411 467 327 00028.

LE PREMIER MAI



Notre traditionnel rendez-vous du 1^{er} mai pour accueillir les nouveaux Hermolitiens et les médaillés du travail s'est déroulé sous la présidence de M. Gérard Larcher Président du Sénat, de M. Jean-Frédéric Poisson député, de Mme Christine Boutin

conseillère départementale, et de nombreux élus de Rambouillet Territoires.

Après les discours, le bilan de l'année 2016 et les perspectives pour 2017 présentés par M. le Maire, cette fin de

matinée s'est poursuivie par un moment d'échange avec vos élus nationaux, départementaux et locaux autour d'un buffet. Chaque année de très nombreux habitants viennent participer à cette manifestation.

FD



Diagnostic, ventes et démarches obligatoires : ALERTE AUX MAUVAISES PRATIQUES ET APPEL À LA VIGILANCE



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la communauté d'agglomération alerte les usagers sur un certain nombre de pratiques « indélicates » actuellement observées sur le territoire (contrôles frauduleux, solutions techniques trop onéreuses, travaux inadaptés à la configuration du terrain, entreprises peu scrupuleuses, etc.). Eu égard au nombre important de réclamations, il est important de rappeler les bonnes pratiques qui permettent d'éviter ce genre de désagrément.

Conformément à la réglementation, seul le SPANC est habilité à effectuer les contrôles obligatoires des installations d'assainissement non collectif (projet de conception, bonne exécution des travaux, contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien).

C'est aussi le seul service qui peut vous fournir le document exigible en cas de vente.

Dès lors que vous envisagez : soit de concevoir une installation, soit de la réhabiliter, vous devez impérativement saisir le SPANC pour mener à bien votre projet.

Cette démarche est la seule qui vous permettra de bénéficier des meilleurs conseils et qui, au final, vous garantira les meilleures chances d'obtenir une attestation de conformité.

Pour plus d'informations sur le SPANC :
www.rt78.fr

LE MUMO (MUsée MObile)

4-5-6 MAI



Une année scolaire sur le thème de l'art contemporain : Le projet initié par le PNRHVC* avec la venue du MUMO sur notre commune du 4 au 6 mai 2017.

L'équipe pédagogique et les élèves ont bénéficié de l'aide d'un intervenant du PNR sur le thème de la forêt en lien avec l'art contemporain. Pendant cette année, toutes les classes ont préparé la venue du MUMO par des créations.

Enfin le camion est arrivé... Il a permis à l'ensemble des enfants de découvrir des œuvres et de travailler en atelier avec l'aide de deux médiatrices.

Le vernissage de cette exposition en présence de M. Yves Vandewalle président du PNR, de Mme Boone présidente de la commission culture à l'origine du projet, de Mme

Ingrid Brochard et de M. J-F Poisson député, ont souligné l'intérêt de faire venir et découvrir l'art contemporain au plus près des enfants et des habitants. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir le MUMO et l'ensemble du travail réalisé par chaque classe des écoles d'Hermeray et de Clairefontaine, les deux villages choisis par le PNR. Ils ont été présentés également à l'occasion de la fête des écoles du PNR au moulin D'Ors.

Ce travail s'est poursuivi par la visite du musée Beaubourg par toute l'école.

Un spectacle de danse contemporaine est venu clôturer cette année scolaire.

Félicitations à toute l'école pour ce fantastique travail collectif !

FD



* Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Comme l'année dernière nous avons réussi à composer 8 équipes de tripléte.

Nous remercions tous les participants pour cette agréable journée qui s'est organisée autour d'un super déjeuner concocté par nos bénévoles habituels, sans oublier notre charmeur de frites attiré !

La pluie, lors de la finale des gagnants, n'a pas gâché la rencontre.

L'équipe de Christian vainqueur l'an dernier a été dépossédée de son titre par l'équipe de Philippe.

La finale des perdants a été gagnée par l'équipe de Bernard.

Nous espérons faire encore mieux l'année prochaine et partager ce moment convivial avec le plus grand nombre d'Hermolitiens.

Philippe & Bernard



LA BROCANTE 2017

Les mauvaises prévisions météo pour ce dimanche 14 mai avaient sans doute découragé quelques exposants qui ne se présentèrent pas ainsi que quelques visiteurs...

Contrairement aux années précédentes, la météo était capricieuse et le soleil paresseux, mais les deux ou trois ondées ne gâchèrent ni le plaisir des participants fidèles au poste, ni celui des habitués venus nombreux malgré tout.

L'ambiance était excellente, spécialement autour de la buvette avec ses boissons, ses frites, merguez, crêpes, gâteaux qui consolaient largement du temps maussade !

Un énorme merci à tous les bénévoles qui, comme à leur habitude, ne ménagèrent ni leur temps, ni leur énergie au succès de cette manifestation et au profit du rayonnement de notre village.

PM



BRÈVES

SOIRÉE CRÊPES ET + AU VILLAGE

Comme les années précédentes, une petite trentaine de villageois s'est réunie vendredi 3 Mars 2017 au soir dans la cuisine de la salle des fêtes.



L'atmosphère était joyeuse et décontractée autour d'un grand buffet auquel tous les participants avait contribué.

Prochain rendez-vous: le 3^e vendredi de novembre pour notre soirée " Beaujolais nouveau " .

Tout le monde est le bienvenue, droit d'entrée: une bouteille et quelque chose à manger à partager entre tous.

P. Berre et B. Peeters

LA FÊTE DES VOISINS À HERMERAY VILLAGE

Pour notre 14^e année nous nous sommes retrouvés autour d'un buffet bien fourni, chacun ayant apporté quelque chose à boire et à grignoter.

Le soleil étant présent et nous avons pu profiter du jardin pour prendre un apéro bien apprécié.



Nous remercions tous les participants et surtout nos épouses pour l'organisation de cette agréable soirée passée tous ensemble.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine et vous donnons rendez-vous pour notre soirée Beaujolais.

P. Berre et B. Peeters

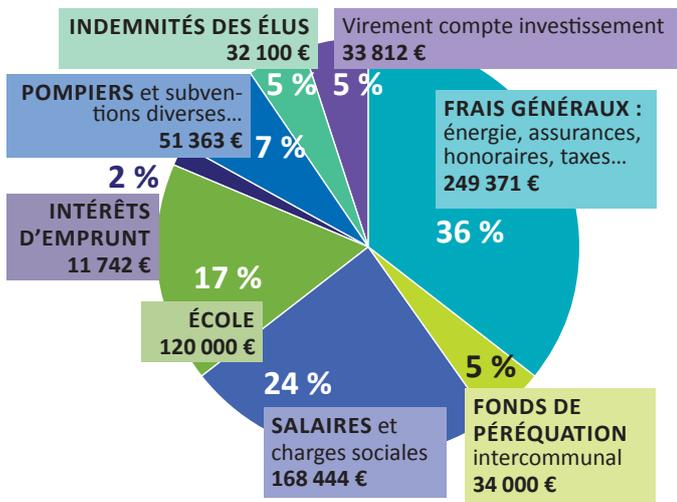


LE BUDGET 2017

FONCTIONNEMENT

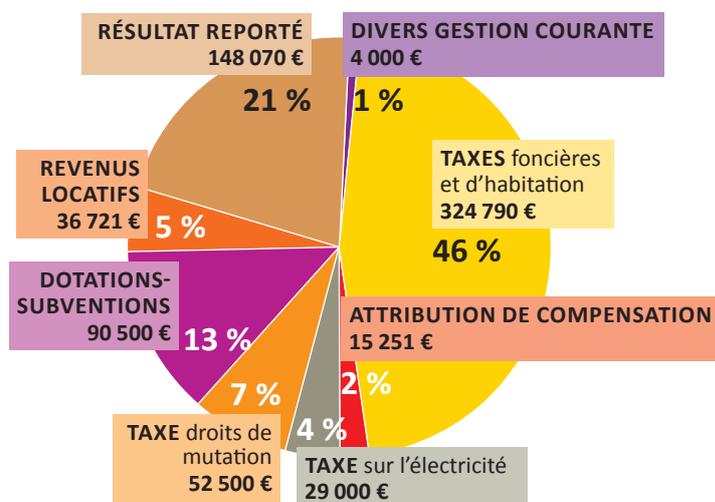
DÉPENSES

TOTAL 700 832 €



RECETTES

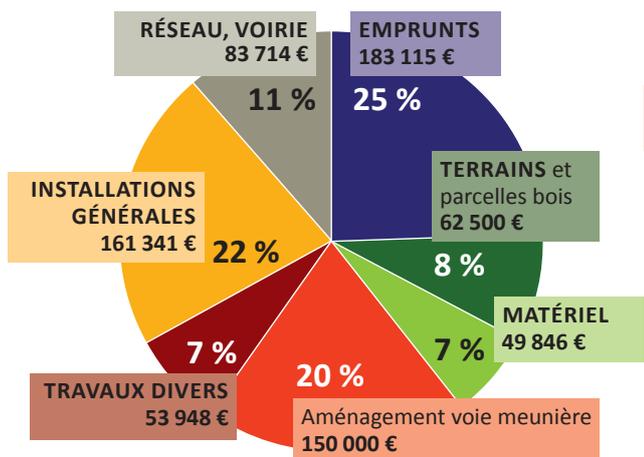
TOTAL 700 832 €



INVESTISSEMENTS

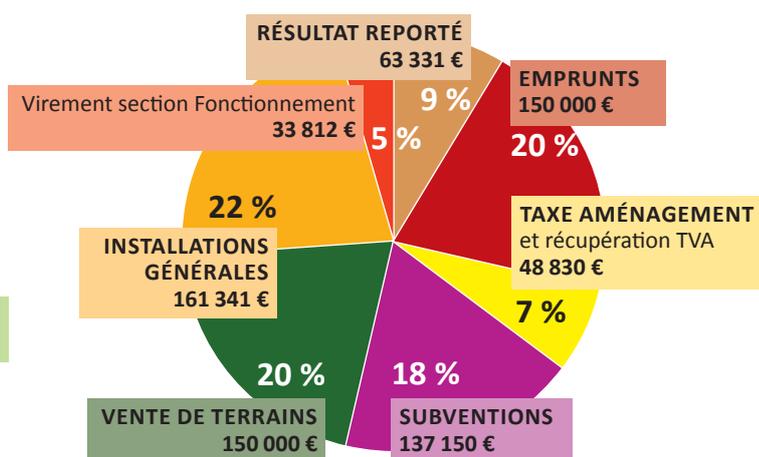
DÉPENSES

TOTAL 744 464 €



RECETTES

TOTAL 744 464 €



LA CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES DEVIENT LE PASS'DÉCHÈTERIE



Depuis le 19 juin 2017, le contrôle d'accès des déchèteries de Sitreva est entièrement informatisé. Tandis que les agents de déchèterie seront désormais équipés d'une tablette numérique permettant la saisie et la remontée immédiate des données relatives aux fréquentations et aux apports, les usagers verront leur carte d'accès en papier remplacée par un nouveau « Pass'déchèterie », au format carte de crédit.

Ce Pass'déchèterie sera muni d'un QR Code : celui-ci, contenant un lien vers le compte informatique de l'utilisateur, permettra l'identification immédiate du déposant et l'affectation à son compte des volumes de déchets apportés.

Il y aura 3 types de Pass'déchèterie différents : un Pass' pour les particuliers, un Pass' pour les professionnels et un Pass' pour les collectivités, tous les trois facilement identifiables par une couleur différente.

Vous êtes un particulier

- Vous avez déjà une carte d'accès : Lors de votre passage en déchèterie, l'agent d'accueil procédera à l'échange de votre carte contre le Pass'déchèterie.
- Vous n'avez pas encore de carte : vous pouvez l'obtenir sur internet ou en déchèterie.

Vous êtes un professionnel

- Vous avez déjà une carte d'accès et êtes un utilisateur régulier des déchèteries : Le Pass'déchèterie vous sera envoyé par courrier accompagné d'un formulaire d'activation.
- Vous n'avez pas encore de carte : Vous pourrez vous préinscrire en ligne sur le site Internet de Sitreva.

L'ancienne carte d'accès sera échangée contre le nouveau Pass'déchèterie lors du passage en déchèterie de chaque usager détenteur d'une carte papier.

HERMERAY, COMMUNE SANS PESTICIDE



Votre commune s'engage pour préserver votre santé et votre environnement

La candidature d'Hermeray à la charte locale « Zéro phyto dans les espaces communaux » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC) a été validée au Comité Syndical de ce dernier le 3 juillet. En signant cette charte la commune s'engage à maintenir l'entretien de tous ses espaces publics sans produit phytosanitaire et antimousse, que ce soit en régie ou en prestation.

De la nature en ville

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de pair avec un changement de pratiques. Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux qui vous entourent.

Pourquoi ma commune se mobilise-t-elle ?

Des rivières et des nappes polluées

Des pesticides sont régulièrement détectés dans nos rivières et nappes d'eau souterraine. On retrouve encore aujourd'hui certaines molécules de produits interdits depuis plus de 15 ans !

Les infiltrations des pesticides dans les nappes sont les signes d'une pollution profonde et durable.

Les communes aussi responsables

Le risque de contamination des eaux est localement plus important en zones non agricoles qu'en zones agricoles en raison du transfert accéléré de substances vers les points d'eau (surfaces imperméables, proximité des points d'eau...). L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien. L'arrêt de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur.

Une démarche européenne et nationale

Le contexte réglementaire européen et français invite aujourd'hui tous les utilisateurs de produits phytosanitaires à réduire les risques de pollutions et à réduire l'usage des produits phytosanitaires, avec notamment les engagements suivants :

- **Le Plan Ecophyto II**, issu du Grenelle de l'Environnement, concerne l'ensemble des acteurs et se décline en 6 axes et 30 actions.

L'axe 4 concerne les collectivités et les particuliers et vise à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires partout où cela est possible dans les jardins, les espaces végétalisés et les infrastructures.

- **La Loi Labbé** du 6 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national et indique qu'à l'horizon 2020, les collectivités ne pourront plus avoir recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public.

- **La Loi relative à la transition énergétique** du 22 juillet 2015 avance la date d'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités et les particuliers prévue dans la loi « Labbé » de 2014 : respectivement au 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et au 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers.

Moi aussi j'agis dans mon jardin



Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides !

Limitier l'installation de la végétation spontanée et des parasites

- **Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin** (sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs (lavande, capucine, œillet d'Inde...).
- **Adapter ses pratiques de jardinage**, alterner les plantes cultivées d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, maintenir l'aération de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais excessifs, pratiquer la tonte haute...
- **Enherber les espaces non cultivés**, les cours, les allées...

Choisir des méthodes alternatives aux pesticides

- **Utiliser un outil ou arracher les herbes à la main**, supprimer les parties de la plante les plus malades.
- **Favoriser l'implantation des prédateurs naturels** (coccinelles, syrphes...) contre les ravageurs ; **par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées.**
- **Mettre en place des pièges contre les ravageurs** (pièges à phéromones, plaques engluées...).

Le PNRHVC



Guidées par leur instinct, et de subtiles odeurs qui nous échappent, **les coccinelles** ne sont pas longues à venir sur les plantes infestées de pucerons.

Elles règlent assez rapidement le problème, réduisant les colonies à des proportions très supportables pour les plantes. Mais deux conditions doivent être réunies pour qu'elles puissent intervenir :

- **Que le jardin ou ses environs immédiats possèdent des zones un peu sauvages**, où elles pourront éventuellement hiverner et se nourrir avant de migrer vers les cultures attaquées par les pucerons.
- **Qu'elles ne soient pas détruites par un insecticide visant les pucerons.** Ceux-ci, dont certaines générations sont ailées, reviendront vite. Mais pas les coccinelles, et cette fois-ci l'invasion sera bien plus sévère.

Il existe bien d'autres consommateurs de pucerons susceptibles de fréquenter le jardin. Par exemple :

- **Les syrphes** sont des mouches souvent colorées de noir et de jaune qui passent leurs journées à butiner les fleurs au soleil. Ils se reconnaissent à leur vol sur place et à leurs brusques démarrages. Leur larve, un asticot aveugle à la tête effilée, est difficile à observer car de mœurs nocturnes. Arpentant les tiges et les feuilles, elle étend sa tête de-ci de-là. Elle perce et vide proprement la proie sur son chemin avant de passer à la suivante.

V. Albouy pour l'ASPAS



POURQUOI LE CIMETIÈRE N'EST PLUS DÉSHÉRBÉ



La commune s'est engagée depuis 2015 à ne plus utiliser de produits phytosanitaires, pour ne pas exposer son personnel technique et atteindre l'objectif zéro pesticide sur l'ensemble des espaces communaux.

Le cimetière est l'endroit le plus contraignant pour cette transition sans utilisation de pesticide. Ce lieu de recueillement doit être entretenu pour permettre l'accueil des familles et des visiteurs.

La commune en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse s'est engagée pour une gestion écologique et un aménagement durable du cimetière.

Notre cimetière se caractérise par un aspect très minéral. Les nouvelles pratiques de gestion renforceront la place du végétal, avec des techniques économiquement viables, visant à prévenir le développement anarchique de la flore spontanée mais aussi à gérer la flore installée.

Nous allons progressivement enherber l'ensemble des allées. Une flore spontanée commence à s'y développer, les gra-

villons présents permettront de maintenir une bonne structure.

Cette année nous avons défini des zones dites de « prairies naturelles sèches » sur ces espaces naturels ; la flore y est d'une grande diversité avec des espèces rares. Ces zones seront fauchées deux fois, en juillet et octobre, elles permettront d'ensemencer naturellement les allées.

À partir du mois de septembre, nous renforceront cette flore locale par un semis dans la partie haute du cimetière, avec des espèces adaptées aux milieux pauvres (sable, gravillons) ayant un développement très faible. Puis la partie basse sera semée au printemps.

Les allées seront enherbées mais pas engazonnées. L'épaisseur du couvert végétal ne sera pas celui d'un gazon, les déplacements pourront se faire en toute sécurité sans risque de glissade.

Plusieurs réclamations nous sont parvenues en mairie sur l'entretien du cimetière. Nous nous efforçons de maintenir une tonte régulière hors « prairies naturelles sèches » avec l'utilisation de matériel approprié. Nous sommes conscients du désagrément pour certains de l'aspect visuel avec ces nombreuses herbes « sauvages ».

Soyons patients et laissons la nature reprendre sa place dans ce lieu de recueillement, pour le bien de tous.

FD



La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'état et les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. L'usage reste autorisé pour les cimetières et les terrains de sports.

Syndicat Mixte des Trois Rivières : la réalisation du P.P.R.E avance !



Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) sur les bassins versants de la Drouette, la Guesle, la Guéville, leurs petits affluents (environ 105km de cours d'eau) ainsi que sur les zones humides a commencé.

Lancée en 2015, la démarche a pour objectif d'atteindre le bon état de nos rivières (imposé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques).

Cette étude comporte 2 phases : la réalisation d'un état des lieux et diagnostic ainsi que d'un programme d'actions de restauration et d'entretien.

Concernant l'état des lieux, l'ensemble des 105km de cours d'eau a été prospecté entre le 4 et le 28 avril avec en moyenne 7km/jour parcourus à pied, dans les cours d'eau. Les zones humides situées à proximité de ces cours d'eau ont été prospectées entre le 11 et le 18 mai.

Les données collectées vont maintenant être analysées et un programme d'entretien et de travaux sera planifié sur une durée de 5 ans.

En plus d'aboutir au bon état des cours d'eau, de nombreuses actions qui seront proposées contribueront à la prévention des inondations. En effet, retrouver des rivières et des zones humides fonctionnelles constituent le point de départ primordial pour les prévenir.

Des dépliants explicatifs réalisés par le SM3R sont disponibles dans votre mairie ainsi qu'un document consultable sur le site internet de la ville d'Épernon, rubrique « Actualité à la une » : www.ville-epernon.fr/actu/presentation-de-letude-ppre

Contact : **Noémie Brault**,
technicienne rivière du Syndicat Mixte des 3 Rivières (SM3R) :
Tél. : 06 42 05 66 97 – technicien.sm3r@gmail.com



BILAN DU CRAPAUDROME 2017

Comme chaque année, au printemps nous avons mis en place le système de barrières et de seaux enterrés qui nous permet d'assurer la traversée sécurisée de la D104 par les batraciens : le crapaudrome de Guiperreux. Cette démarche est essentielle pour



protéger nos amphibiens : la migration annuelle vers un point d'eau pour la reproduction est très dangereuse pour eux, surtout quand il y a une route à traverser. Une étude aux Pays-Bas a démontré que même sur une route calme avec 10 voitures par heure, 30 % de femelles crapauds sont tuées en la traversant.

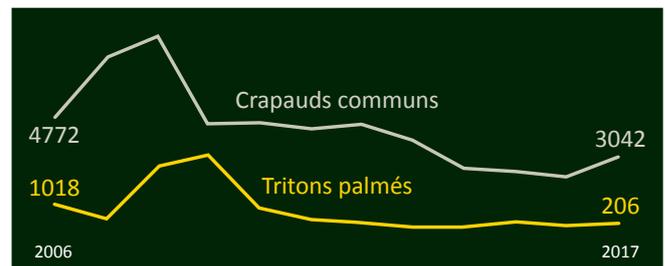
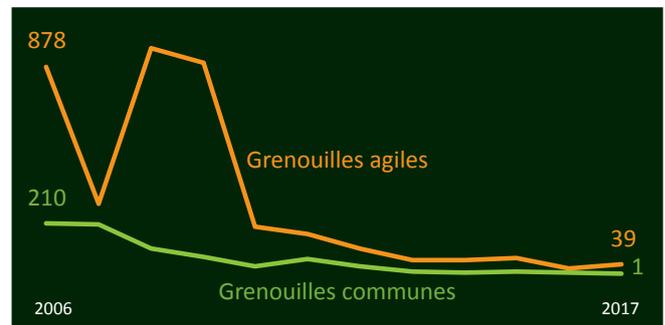
Rappelons que le crapaudrome contribue à la sécurité routière en supprimant, pour les voitures et surtout les deux-roues, les risques de dérapage sur les malheureux crapauds. Conducteurs, conductrices, soyez reconnaissants : pendant la période du crapaudrome les bénévoles doivent traverser plusieurs fois tous les matins... ralentissez !

À Guiperreux, dans l'ensemble, 2017 est une bonne saison. Après quatre années de déclin du nombre de crapauds, nous sommes ravis de voir le graphique se diriger encore vers le haut, avec 3 042 Crapauds communs traversés. Il est également encourageant de constater que le nombre de femelles est le plus élevé depuis 2012.

206 Tritons palmés ont été traversés, c'est bien mais cela reste très loin de 3 215 vu en 2009. Pour notre bonheur, 2017 est une excellente année pour les autres espèces de tritons : nous avons égalé notre record de 7 Tritons alpestres (2008) et nous avons eu la chance de voir un magnifique Triton crêté.

Par contre, 2017 n'est pas une bonne année pour les grenouilles. Le nombre de Grenouilles communes a diminué depuis 2006, jusqu'à une seule cette année. Cela ne signifie pas forcément que ces espèces sont en péril, mais pourrait simplement refléter

un changement de leur comportement. Nos chiffres pour les Grenouilles agiles ont aussi diminué progressivement depuis 2008, bien que cette année, ils aient augmenté un peu par rapport à l'année dernière.



N'hésitez pas à passer nous voir sur site à 8 h 30 pendant la période du crapaudrome (de mi-février jusqu'à fin avril). Les nouvelles, les photos et les vidéos du crapaudrome sont diffusées sur une page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/CrapaudromeDeGuiperreux>).

Si vous avez des questions ou souhaitez nous rejoindre, contactez Stéphanie Kearsey au 01 34 83 48 87. S. Kearsey, C. Braquart



Triton crêté



Triton palmé

Les enfants au crapaudrome

Ce jour-là, ce n'était pas un temps à crapauds. Un peu frais, et toujours pas de pluie. Qu'importe, les 16 enfants du centre aéré ont passé une matinée passionnante au crapaudrome à observer... les insectes nocturnes tombés dans les seaux : carabes, bousiers, le beau méloé bleu, et d'autres... avec l'aide de Jean-Paul qui a fait les présentations.

Mais les enfants ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas vu de crapauds ou de grenouilles... ils en ont vu de très très jeunes : au bord de l'eau, ils ont pu admirer quelques têtards.

C. Braquart



LE 4 AVRIL



LES AMPHIBIENS SONT EN DANGER

Les amphibiens, ce sont essentiellement les crapauds, grenouilles, rainettes, tritons et salamandres.

On n'y fait pas attention car ils vivent surtout la nuit, mais ils ont un rôle très important dans la nature :

◆ Les millions d'œufs pondus dans les mares servent de nourriture à de nombreux animaux.

◆ Les têtards broutent les algues et contribuent ainsi à assainir les mares, avant de devenir carnivores à la fin de leur vie aquatique.

◆ Les adultes mangent des limaces, insectes, araignées, petits vers...

Presque tous vivent en forêt ou dans les haies et migrent vers les points d'eau pour se reproduire. Seule la Grenouille verte vit toute l'année près de l'eau.



CRAPAUD COMMUN



GRENOUILLE AGILE



SALAMANDRE COMMUNE



RAINETTE VERTE



TRITON ALPESTRE



Tous les amphibiens sont protégés, même le Crapaud commun. Il est interdit de les perturber ou de détruire leur habitat.

Car ils sont très menacés :



L'assèchement des mares et zones humides les prive de leurs lieux de reproduction.



Leurs milieux de vie sont de plus en plus fragmentés (déboisement, destruction des haies, bétonnage) et les oblige à de beaucoup plus longs (et dangereux) déplacements pour trouver des lieux de ponte.



Les propriétaires de mares y mettent souvent des poissons, or ceux-ci sont capables de manger tous les œufs à eux tous seuls.



De par leur peau très perméable ils sont extrêmement sensibles aux pesticides et aux polluants.



Des espèces exotiques introduites par l'homme (la Grenouille taureau américaine notamment) peuvent devenir envahissantes et éradiquer localement les espèces présentes naturellement.



Et comme si tout ça ne suffisait pas, une maladie infectieuse a commencé à les décimer un peu partout dans le monde, suite à des lâchers par l'homme de grenouilles contaminées.

Le Crapaud commun est en déclin alarmant : en Suisse et au Royaume-Uni une étude a démontré que les populations ont baissé de 70 % en 30 ans.

COMMENT POUVONS-NOUS LES AIDER ?

1

N'utilisez pas de produits chimiques !

2

Tondez moins souvent et moins ras.

3

Venez aider les bénévoles au crapaudrome !

4

Si vous n'en avez pas déjà une, créez une mare... les espèces d'amphibiens les plus courantes viendront très vite la visiter. Et plus tard vous y observerez peut-être des espèces rares !

C. Braquart

ASSOCIATIONS

Anne-Marie Lesueur, de l'association Musigraines, propose pour la rentrée scolaire 2017, des ateliers d'Eveil musical sur Hermeray, aux enfants de 0 à 7 ans, les mercredis à 10h pour les enfants non scolarisés et à 13h45 pour les plus grands, ainsi qu'une Chorale de variété française et anglo-saxonne, pour jeunes et adultes, les lundis tous les 15 jours de 20h à 22h.



Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Anne-Marie au 06.62.08.02.76.

Anne-Marie, titulaire d'un diplôme d'éducatrice musicale, enseigne depuis 10 ans dans le milieu associatif, les écoles, les crèches et les halte-garderies des environs.



NOUVELLES DES ANCIENS COMBATTANTS



Toujours très actifs, les Anciens Combattants de la section de Raizeux-Hermeray se sont fait encore remarquer ce trimestre.

Le 8 mai, lors des célébrations de la capitulation de l'Allemagne nazie, les Anciens Combattants se sont rassemblés nombreux devant les Monuments aux Morts de Raizeux et d'Hermeray autour de leurs édiles, de la

population de leur village et des enfants de l'école d'Hermeray qui ont chanté la Marseillaise et le Chant des Partisans. Merci à leur jeune mairesse. Ceux de Raizeux étant excusés car ils étaient en classe de mer à Cancale. Au cimetière d'Hermeray, les drapeaux se sont inclinés devant les tombes des deux soldats du village tombés lors de la 1^{re} guerre et

inhumés dans ce lieu. Ensuite les drapeaux, les maires et la population sont descendus vers les tombes des aviateurs britanniques tombés dans la nuit du 2 au 3 juin 1944 dans les environs du village. Il est dommage que la population britannique habitant sur nos deux villages et relativement importante se soit si peu déplacée. Pour les prochaines commémorations nous essaierons de reprendre contact avec eux.

Et puis il y a nos **journées pêche à la truite** qui se sont déroulées les samedi et dimanche 20 et 21 mai sur l'étang de Raizeux. Et comme chaque année les plus « mordus » sont arrivés à 6h30 pour une ouverture à 8h ! Par deux magnifiques journées de printemps l'ambiance était extrêmement conviviale et familiale. Il fallut attendre le deuxième jour pour décerner les coupes car les truites, certainement gavées par les alevins, nombreux cette année, ne se sont pas jetées sur les hameçons et restaient somnolentes dans les recoins de l'étang. Mais cela n'a pas contrarié le flegme de nos pêcheurs, venu surtout passer de bons moments de détente. La journée de samedi était en plus animée avec la buvette et les grillades, la tombola, le chamboule-tout et donner la longueur d'une magnifique perche tortueuse plantée à côté du barnum.

Voilà, ce premier trimestre prend fin et les vacances arrivent, ce qui va nous permettre de redynamiser nos énergies avec nos petits enfants et le soleil.

J. Dupré



Du nouveau chez les Petites Rainettes

L'année 2016-2017 aura été celle du changement pour l'association *Les Petites Rainettes*.

Tout d'abord, un nouveau bureau a été constitué depuis septembre 2016, il est constitué de Mylène, Laetitia, Elodie et Lucie.

Les petites Rainettes ont proposé au mois d'octobre une initiation à la danse Modern'Jazz.

Elles ont également proposé un stage de Zumba durant les vacances du mois de Février, ainsi qu'une initiation à la Capoeira. Cette initiation se prolongera tous les Mercredis du mois de Juin de 18h30 à 20h30 à la salle des sports (à côté de chez Marylène). Adultes, ados, enfants bienvenus.

Une initiation Pilates a été proposée le 2 juin ; cette initiation s'adressait aussi bien aux enfants, qu'aux ados et adultes.

Au mois de Mai, nous avons eu plaisir à maquiller, et tatouer vos enfants lors de la brocante mais également à proposer aux plus gourmands des barbes à papa.

Au mois de Juin nous avons organisé un atelier créatif fête des pères.

Mais ce n'est pas tout, nous avons travaillé toute l'année afin de pouvoir proposer **à partir du mois de septembre une offre de cours de sports.**

Vous aurez le choix entre du Pilates, de la Zumba, du Body Zen, de la Capoeira, du Multi-Sport, du Cirque ainsi que de la Baby Gym. Les cours de Pilates et Zumba sont déclinés sur plusieurs créneaux horaires pour enfants, ados et adultes. La Capoeira s'adresse à tous enfants, ados et adultes, le Body Zen aux adultes, quant au Multi-Sport, Cirque et Baby Gym, cela s'adresse tout naturellement aux enfants.



Nous serons présentes au forum des associations du village début septembre.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre des renseignements, vous inscrire ou vous pré-inscrire par mail : petitesrainettes@orange.fr ou par téléphone : Lucie 06.20.90.56.10

Espérant vous retrouver nombreux, Sportivement votre.

LA RETRAITE SPORTIVE

Cours de Pilates à la salle des sports pour les + de 50 ans

Le lundi
de 11h45 à 13h

Le jeudi
de 9h45 à 11h



Tarif : 75 € pour 30 cours dans l'année scolaire + 40 € de licence.

Le Pilates est une méthode « douce » (placements précis, mouvement lent, respiration profonde) qui vise à renforcer les chaînes profondes du corps.

L'objectif de cette méthode est de ramener le corps dans un alignement idéal, créant ainsi une forte stabilité limitant de ce fait douleurs et blessures permanentes.

Pour plus d'informations, contacter Danielle Vivier : davivier@wanado.fr – tél. 01 34 83 59 94 / 06 88 19 61 02

À partir de la rentrée 2017, une nouvelle association à Hermeray :



LES CHOUETTES ATELIERS

Activités de bien-être, ludiques et pédagogiques, alterneront avec des cafés-parents, ciné-débats et autres goûters philo.

Enfants, ados et parents, ne manquez aucune date de nos ateliers et inscrivez-vous dès maintenant sur www.leschouettesateliers.com

Pour en savoir plus, nous vous donnons rendez-vous sur le forum des associations en septembre, ainsi que sur notre page facebook « les chouettes ateliers ».

C. Lavigne



www.leschouettesateliers.com
leschouettesateliers78@gmail.com

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2017

LA MAM À L'ASSAUT DU CHÂTEAU !

Tous les mois depuis maintenant 1 an, les enfants de la Maison d'assistantes Maternelles attendent impatiemment l'arrivée de Carine Lavigne (présidente de la bibliothèque d'Hermeray) pour une séance de lecture de contes !

Mais cette fois-ci ce sont eux qui ont fait le déplacement jusqu'à la bibliothèque pour découvrir l'exposition sur les châteaux forts et bien entendu profiter des 2 histoires choisies par Carine. Ce fut l'occasion de revêtir leurs plus beaux

costumes de princesse et de chevalier pour faire honneur à ce château du Moyen-Âge.

Petits et grands ont écouté attentivement l'histoire de "la reine des bisous" et "le tournoi des jaloux".

La séance s'est poursuivie par un jeu de recherche des personnages tout autour du château pendant lequel les plus observateurs ont pu montrer leur talent !

Et enfin pour clore cette matinée quoi de mieux qu'une ronde et des chansons !

Les enfants sont repartis ravis avec beaucoup d'aventures à raconter à leurs parents et certainement une première expérience dans une bibliothèque qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

C. Baille



LE CLUB DES RENCONTRES AMICALES RAIZEUX-HERMERAY



Le loto

Le 26 février, le loto a réuni 80 joueurs, très concentrés pour gagner la caméra GoPro, la mallette d'outillage ou le téléviseur parmi les nombreux lots qui étaient mis en jeu. Après une pause autour de pâtisseries et de boissons appréciées de tous, l'après-midi s'est terminée dans la bonne humeur.

Le théâtre

En cette année d'élections, quoi de plus naturel que d'aller faire un tour à Paris pour écouter les chansonniers dopés par les présidentielles. Le 4 mars, le club des rencontres amicales a donc organisé une sortie au théâtre des 2 Anes, dernier temple du genre. Toute une bande de compères raillent, taclent, enchaînent jeux de mots,

calembours et parodies de chansons. Cet humour politique, potache provoque un rire bon enfant, voire un franc braiement en accord avec la devise du théâtre centenaire « Bien braire et laisser rire ». Jusqu'au bout le public est conquis et reste captivé le sourire aux lèvres. Comme disent les chansonniers : « Liberté, égalité, hilarité ».



LA BIBLIOTHÈQUE

Pour votre confort, l'entrée de la bibliothèque a été réaménagée. Les rayons Romains et Policiers s'en trouvent un peu plus aérés... ce qui fait de la place pour accueillir les prochaines nouveautés littéraires.

En ce qui concerne les ouvrages littéraires, vous trouvez des Romans de différents styles : Historiques, Sentimentaux, Policiers, Bibliographiques, Science-Fictions... Mais aussi des Livres Pratiques... Des Bande-Dessinées... Et pour la lecture Jeunesse, il y en a pour tous les âges : des livres premiers âges aux ados. Et pour tous les goûts : Contes, Société, Histoire, Découvertes, Nature, Arts, Humour, Bande-Dessinées et Mangas, Grands Albums... Néanmoins nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire connaître vos envies.

Les Ateliers Littéraires vont faire une pause estivale, mais nous reviendrons à la rentrée. Pour être au courant des dates et ne rien manquer, inscrivez-vous à notre NEWSLETTER mensuelle en nous laissant votre mail à notre adresse bibliotheque.hermeray@gmail.com.

Nous invitons nos différents adhérents à vérifier leurs étagères car de trop nombreux livres n'ont pas été rendus. Nous comptons sur vous pour faire le nécessaire au plus vite. Merci.

Vous voulez vous investir ? Nous recherchons toujours des bénévoles.

Le bénévolat est un élément très important dans le bon fonctionnement d'une association. Si vous avez des disponibilités, si vous aimez les livres, que vous ayez des idées culturelles à proposer ou pas, n'hésitez pas à vous faire connaître !

SUIVEZ-NOUS VIA NOTRE NEWSLETTER MENSUELLE !

Pour ce faire, envoyez-nous un mail ou consultez notre site internet.

 www.bibliothequehermeray.wix.com/accueil

 www.facebook.com/bibliotheque.hermeray

 [bibliotheque.hermeray@gmail.com](mailto: bibliotheque.hermeray@gmail.com)

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

• Les Expositions « CICATRICES DE GUERRE » et « LE MOYEN AGE COMME DANS UN CHATEAU » ont eu leur succès. Les classes d'élémentaire se sont déplacées, ainsi que la Maison des Assistantes Maternelles.



• Des Ateliers « HEURE DES JEUX » et « HEURE DU CONTE » ont eu lieu en début d'année. Plusieurs enfants ont ainsi pu profiter d'un agréable moment ensemble lors de ces deux après midis.

Nous espérons pouvoir continuer de vous proposer d'autres événements culturels lors de la prochaine saison.



Nous vous souhaitons de bonnes vacances !

C. Lavigne

NOS COUPS DE CŒUR...



André FORTIN
UN ÉTÉ GREC

Roman Policier - Editions Jigal | En 1967, les colonels prennent le pouvoir à Athènes. En 2009, le juge Galtier prépare nonchalamment ses vacances en Grèce...

D'un côté, la dictature et son cortège d'infamies et de l'autre un tragique fait divers.

L'engrenage des années a fait son œuvre, les bourreaux sont morts, les illusions perdues, mais pour le Juge le doute subsiste encore... Un roman noir captivant dans lequel André Fortin va tricoter deux histoires en parallèle apparemment sans rapport... enfin jusqu'à la preuve du contraire.



Michel BUSSI
MAMAN A TORT

Roman Policier - Editions Pocket | Malone, 3 ans, affirme que sa maman n'est pas sa vraie maman. Vasile, son psychologue scolaire le croit même si cela semble impossible. Il doit agir vite car les souvenirs d'un enfant

s'effacent rapidement à cet âge.

Entre en jeu une commandante de police, qui l'aidera dans sa recherche de la vérité. Il s'en suit une course contre la montre sur un rythme haletant où notre résistance au suspens est mise à rude épreuve.

Les retournements de situation qui s'enchaînent nous entraînent de surprise en surprise. Rien n'est prévisible jusqu'à la dernière page, ce qui en fait un très bon polar.

Ces livres sont disponibles à la bibliothèque.

Bonne lecture !

JEU CONCOURS DE L'ÉTÉ :

"CARTE POSTALE"

Racontez-nous votre meilleur souvenir de vacances

sur une CARTE POSTALE !

A envoyer entre le 01 juillet et le 15 septembre



Tous à vos crayons ! À l'occasion des grandes vacances, un nouveau JEU-CONCOURS "CARTE POSTALE" est lancé...

Le concept est tout simple : **Inventez / Fabriquez / Décorez une carte postale originale "faite maison" et envoyez-la par la poste avant le 15 septembre** (ou déposez-la dans notre boîte aux lettres à votre retour - elle est située en haut des escaliers face à la mairie). Tous les formats sont acceptés ! N'oubliez pas d'y indiquer vos noms et coordonnées pour valider votre participation.

Laissez-vous emporter par votre imagination et partagez avec nous votre meilleur souvenir de vacances ! 1 an d'adhésion gratuite à la bibliothèque à gagner ! Tout le monde peut participer, adhérent ou non. Période de validité pour nous envoyer votre carte : du 1^{er} juillet au 15 septembre 2017.

Notre adresse postale :
Bibliothèque d'Hermeray - 4 rue de la mairie - 78125 Hermeray

URBANISME

Demandes de permis de construire

DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
M DELPIERRE SYLVAIN Mme CHAMBRIN VIRGINIE	25 rue de la Guesle	Construction de maison individuelle
M. GNIACIUC	8 rue des Pierriers	Construction d'une maison individuelle et modification de la toiture d'un garage existant
M. et Mme CRESCENCE-GUILLEMOT	7 rue de la Berthière	Construction d'une maison individuelle

Demandes préalables

DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
M. LANDRU Jérôme	9 rue de la forêt	Changement de portail
M. BROCHERIEUX	4 rue de Chaumont	Changement fenêtres et porte d'entrée
M. CHAMPEAU	10 bis rue des Rabières	Pose d'un portail
Mme CHALLOY-GUILLOTIN	16 rue de la petite Pâture	Pose de fenêtres de toit
SCI Clos des Vignes	6 bis route de la Boissière	Division
M. DEHU	Le Theil	Pose barrière
M BARBÉ	12 rue de la Mairie	Fermeture d'une terrasse
M. GAST	47 route d'Épernon	Changement de volets et clôture
JAAM Aménagement	rue de la petite Pâture	Division
TT Géomètres experts	rue des Rabières	Division
Mme ROCABOY	22 rue de la Guesle	Changement portail et portillon
M. SERGENT	33 bis rue de la Forêt	Construction d'un appenti
M. DUTILLEUL	44 route d'Épernon	Pose d'une fenêtre de toit
SIAEP	Le Gros Taillis	Construction d'un local technique
M. PRUNEAU	30 rue de l'Église	Réfection toiture

AGENDA

17
août

DÉJEUNER

*Le Club des rencontres amicales Raizeux-Hermeray
avec l'aide du CCAS*

4
septembre

RENTRÉE SCOLAIRE

9
septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune
Inscriptions aux associations, 10 h - 12 h.

16-17
septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Thème : Jeunesse et patrimoine.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Félicitations aux parents de :

BOUCHE Maximilien
né le 30 mars 2017

LOY Rose
née le 1^{er} mai 2017

EL MIR Adel
né le 4 juin 2017

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

Charles GAULTIER DE CARVILLE
et **Marie LE LIEPVRE**
mariés le 24 juin 2017

Christopher TARTERET
et **Alexandra HESNARD**
mariés le 24 juin 2017